octeha
TERRITOIRES - HABITAT - RÉENGAGEMENT

OCTÈHA
à Rodez
31 Avenue de la Gineste
12000 RODEZ
Tél: 05 65 73 65 76

www.octeha.fr
contact@octeha.fr

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté d'Communes Monts Rance et Rougier Territoire de projets

MONTS, RANCE ET ROUGIER

P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Montfranc

ELABORATION

Arrêté le :
26 janvier 2023

Approuvé le :
19 septembre 2024

Exécutoire le :

VISA
Date : 20 septembre 2024

La Présidente,
Monique ALIES

Modifications - Révisions - Mises à jour

Zonage
1:5 000

4.13.a

Légende

x Constructions non encadastrées

Normes supérieures

Plans de Prévention des Risques d'inondation (cf. annexe 6.1)
Zones inondables - trame informative (source : DREAL)

Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)

Patrimoine bâti / paysager à protéger
Petit patrimoine à protéger

Patrimoine environnemental identifié par l'article L.151-23 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)

Zones humides (repérage réalisé selon les données disponibles à l'approbation du PLUi)
Secteurs de pélites - Enjeux très forts
Secteurs de pélites - Enjeux modérés à forts (ou non définis)
Ensembles boisés à préserver

Haies identifiées

Haies de catégorie 1
Haies de catégorie 2
Haies de catégorie 3
Arbres remarquables

Murets en pierre sèche

Murets de catégorie 1
Murets de catégorie 2
Murets de catégorie 3

Prescriptions particulières

Emplacement réservé
Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce 3.2 du dossier)
Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU
Espace Boisé Classé
Secteur dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées (ex : carrière)
Bâtis ou ensembles bâtis identifiés au titre de l'article L151-11 2° du CU

Agriculture

Périmètres de réciprocité agricole
Périmètre de réciprocité agricole - En projet
Périmètre de réciprocité agricole - Vacant
Bâtiment d'élevage existant

Zonage réglementaire

Zones urbaines

Ua
Ub
Ue
Us
Ut
Ux, Ux*

Zones à urbaniser

1AU
1AUx
2AU UTN
2AUe

Zones agricoles

A
Am
Ap
At

Zones naturelles

N
Naero
Neol
Nh
Nj
Npv
Nt
Nx

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES

MONTS, RANCE ET ROUGIER

OC'TÉHA
à Rodez :
31 Avenue de la Gineste
12000 RODEZ
Tel: 05 65 73 65 76

www.octeha.fr
contact@octeha.fr

P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Montfranc

ELABORATION

Arrêté le :
26 janvier 2023

Approuvé le :
19 septembre 2024

Exécutoire le :

VISA
Date : 20 septembre 2024

La Présidente,
Monique ALIES

Modifications - Révisions - Mises à jour

Zones urbaines
1:2 500

4.13.b

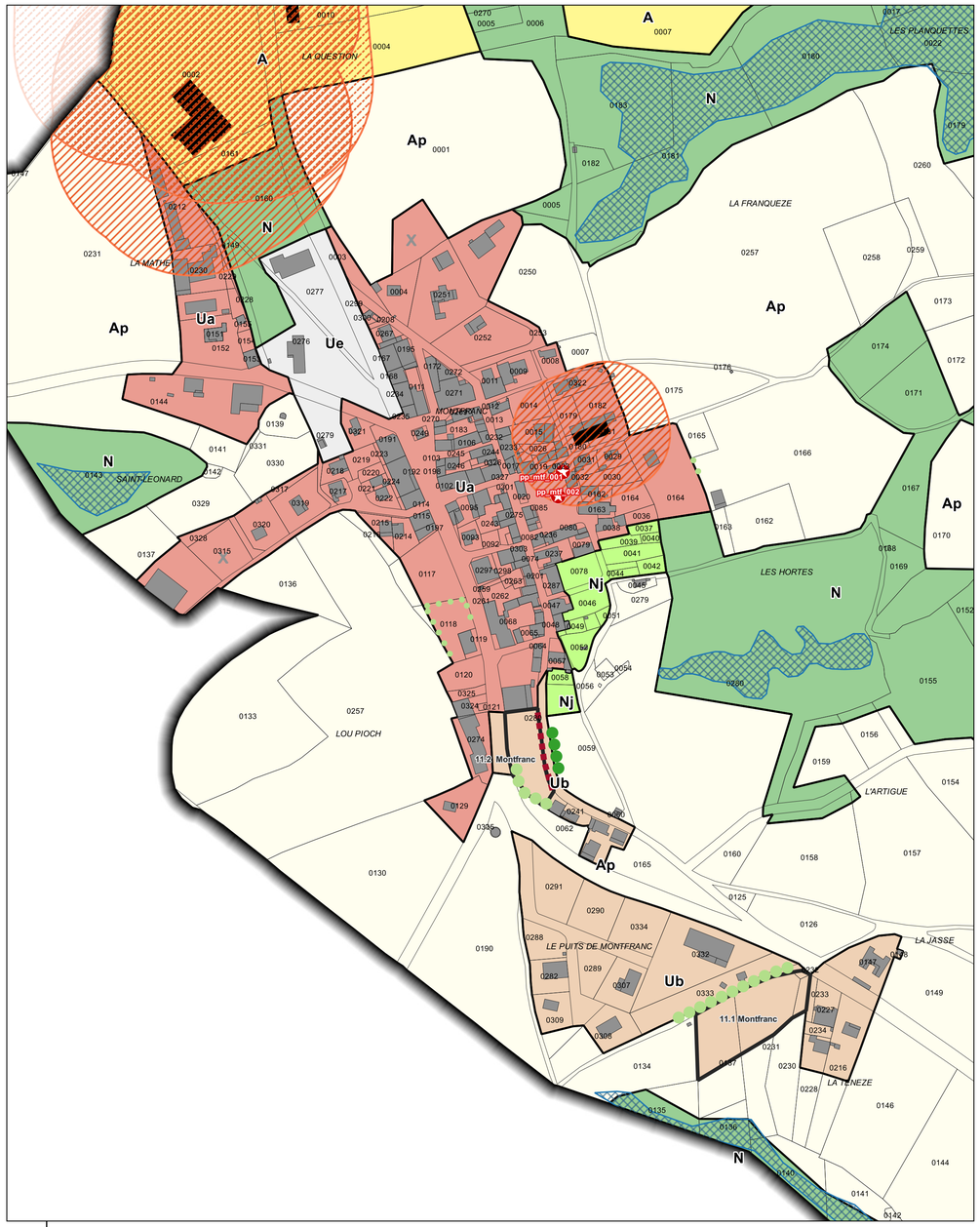

Montfranc

Légende

- Constructions non encadastrées

Normes supérieures

- Plans de Prévention des Risques d'inondation (cf. annexe 6.1)
- Zones inondables - trame informative (source : DREAL)

Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)

- Patrimoine bâti / paysager à protéger
- Petit patrimoine à protéger

Patrimoine environnemental identifié par l'article L.151-23 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)

- Zones humides (repérage réalisé selon les données disponibles à l'approbation du PLUi)
- Secteurs de pélites - Enjeux très forts
- Secteurs de pélites - Enjeux modérés à forts (ou non définis)
- Ensembles boisés à préserver

Haies identifiées

- Haies de catégorie 1
- Haies de catégorie 2
- Haies de catégorie 3
- Arbres remarquables

Murets en pierre sèche

- Murets de catégorie 1
- Murets de catégorie 2
- Murets de catégorie 3

Prescriptions particulières

- Emplacement réservé
- Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce 3.2 du dossier)
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU
- Espace Boisé Classé
- Secteur dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées (ex : carrière)
- Bâtis ou ensembles bâtis identifiés au titre de l'article L151-11 2° du CU

Agriculture

- Périmètres de réciprocité agricole
- Périmètre de réciprocité agricole - En projet
- Périmètre de réciprocité agricole - Vacant
- Bâtiment d'élevage existant

Zonage réglementaire

Zones urbaines

- Ua
- Ub
- Ue
- Us
- Ut
- Ux, Ux*

Zones à urbaniser

- 1AU
- 1AUx
- 2AU UTN
- 2AUe

Zones agricoles

- A
- Am
- Ap
- At

Zones naturelles

- N
- Naero
- Neol
- Nh
- Nj
- Npv
- Nt
- Nx